PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Maison des Services Publics
Boulevard Simon Batlle
66400 Céret
Tel : 04.68.87.43.24
Fax : 04.67.87.37.89

Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

COMPTE-RENDU DE REUNION

Comité Technique « Charte Forestière de Territoire »

Objet de la réunion : Point d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions CFT
Date et lieu de la réunion : 13 juin 2017 dans les locaux du Pays Pyrénées-Méditerranée
Rédaction du compte-rendu : Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées-Méditerranée)
Diffusion du compte-rendu : Ensemble des membres du comité technique de la CFT
Pièce jointe au compte-rendu : Support de présentation et tableaux de synthèse

Présents à la réunion

BUTIN Christine	Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales
FERRARIS Bruno	Communauté de communes du Vallespir
GARRIGUE Joseph	Réserve Naturelle Nationale de la Massane (FRNC)
GAULTIER Pascal	RNN de Prats-de-Mollo (FRNC) + Association « Initiation à la Forêt »
GUITTET Mathilde	Pays Pyrénées-Méditerranée
LECOMTE Benoit	Centre National de la Propriété Forestière Languedoc-Roussillon
MARITON Bruno	Centre National de la Propriété Forestière Languedoc-Roussillon
PIAZZETTA Renaud	Institut Méditerranéen du Liège
PONT Samuel	Union Régionale des Collectivités Forestières Occitanie
ZABALA Grégory	Bois énergie 66

Excusés à la réunion

ALENGRY Christelle	Chambre d'Agriculture du Roussillon
BUTIN Christine	Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales
CHABANNON Aurélien	Syndicat de Gestion et d'Aménagement du Tech
DALOS Christophe	Communauté de communes du Haut-Vallespir
FARRES Isabelle	Syndicat de Gestion et d'Aménagement du Tech
GILOT Fabien	Groupe Ornithologique du Roussillon
LOUVET Jérôme	Expert forestier AEF

MORRI Julien	Syndicat des Forestiers Privés des Pyrénées-Orientales
NOISETTE Jean-Michel	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
NOUGUIER Stéphane	Office National des Forêts - Unité Territoriale Albères/Vallespir
PERIOT Jean-Marc	Association « Initiation à la Forêt »
PEYRE Serge	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
ROUQUETTE Anne	Chambre d'Agriculture du Roussillon
TOULLEC Gildas	Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée
VICTOIRE Coralie	Interprofession Arfobois

A noter que le présent compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion, en complémentarité avec le diaporama et les tableaux d'avancement du plan d'actions.

-oooOOOOOooo-

Mathilde GUITTET, animatrice de la CFT Pyrénées-Méditerranée, introduit le comité technique « Charte Forestière de Territoire » en remerciant les participants et en énonçant l'ordre du jour :

- Présentation et discussion autour des actions CFT portées par le Pays Pyrénées-Méditerranée
- Point d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire 2016/2021
- Actualités, questions et points divers en guise de conclusion du comité technique

1. Présentation et discussion autour des actions CFT portées par le Pays Pyrénées-Méditerranée

1.1 - Etude d'opportunité pour la valorisation du bois local en mobilier

Mathilde GUITTET présente le contexte, les objectifs et la méthodologie de l'étude d'opportunité de la valorisation du bois local sous forme de mobilier ainsi que les résultats de l'enquête réalisée auprès des collectivités et les pistes de travail (cf. diapo 4 à 6). En termes de perspectives, Mathilde GUITTET indique qu'il a été décidé début juin à l'issue d'une réunion de restitution dédiée aux élus de lancer une sorte d'appel à manifestation d'intérêt auprès des entreprises locales pour identifier celles souhaitant s'engager dans la démarche et de travailler autour de projets concrets portés par des collectivités pour expérimenter la fabrication de mobilier en bois local.

Echanges au sein du comité technique

Renaud PIAZZETTA (Institut Méditerranéen du Liège) demande si les collectivités achètent déjà du bois local. Mathilde GUITTET cite quelques exemples (escaliers par la mairie de Reynés, bancs publics par la commune de Fourques, etc.).

Les membres du comité technique contribuent à la pré-identification des entreprises locales qui pourraient être intéressées par le projet (utilisation de bois local, savoir-faire, etc.), que ce soit pour la vente de bois, le sciage ou la transformation sous forme de mobilier.

Renaud PIAZZETTA indique d'un concours pourrait être organisé pour mobiliser les professionnels et créer une ligne de mobilier, à l'exemple de ce qui a été réalisé dans le Var, à savoir un concours d'ébénisterie d'art avec du bois de chêne-liège.

Pascal GAULTIER (Réserve Naturelle de Prats-de-Mollo) demande si les grumes lors de l'exploitation de l'aubier de tilleuls sont valorisées. Bruno MARITON (Centre Régional de la Propriété Forestière) explique que l'entreprise s'engage à récupérer les grumes dans la mesure du possible et cherche à développer une filière de valorisation sous forme de bois bûche ou de bois d'allumage.

Bruno MARITON souligne l'intérêt de montrer ce qu'il est possible de faire au travers de références et de réalisations concrètes sur le territoire. De nombreux aménagements en bois s'observent le long de vélo route voie verte dans d'autres départements.

Bruno MARITON indique qu'il serait intéressant à termes d'élargir l'étude de la demande et de solliciter aussi l'avis des propriétaires forestiers et des agriculteurs souvent propriétaires de mas qui pourraient être intéressés par du mobilier en bois local.

1.2 - Mode opératoire d'utilisation de la voirie par la filière forêt-bois

Mathilde GUITTET présente le contexte, les objectifs et le grand principe du mode opératoire souhaité par les élus d'utilisation de la voirie communale lors de chantiers forestiers qui se base sur l'exemple du Pays de Guéret (cf. diapo 7 à 8). Différents outils et actions d'accompagnement sont à développer (désignation d'un référent par commune, création d'un annuaire, fiche de renseignement et d'états des lieux type, notice explicative, formation sur le terrain, etc.) pour la mise en place d'un tel protocole co-construit entre les collectivités et les professionnels (cf. diapo 9 à 10).

Echanges au sein du comité technique

Bruno MARITON indique que les exploitants forestiers doivent être informés en amont de la coupe, et même de l'achat du bois, des différents enjeux d'une parcelle et ne pas attendre le retour de la commune via la fiche de renseignement. C'est notamment le rôle des conseillers et gestionnaires forestiers qui le font déjà avec la mise en place d'état des lieux si besoin. Mathilde GUITTET précise que la fiche de renseignement issue de la démarche de Guéret est à adapter et que pour les états des lieux, il s'agit de continuer ce qui se fait déjà en l'harmonisant et le formalisant pour que tout le monde l'applique sur le territoire. Samuel PONT (Collectivités Forestières Occitanie) souligne que les professionnels et les représentants des propriétaires seront associés à la construction du protocole.

Pascal GAULTIER demande qui de la commune ou de l'exploitant forestier doit légalement remettre en état la voirie en cas de dégradation lors d'exploitation forestière. Samuel PONT répond que c'est à l'exploitant de le faire mais que l'absence d'état des lieux préalable rend difficile la justification des éventuelles dégradations. C'est pourquoi un état des lieux est indispensable. Mathilde GUITTET indique qu'un outil en ligne « Mapillary » pourrait être utilisé pour faciliter les états des lieux (prise de photographies à intervalle régulier pendant le trajet via une application pour smartphone à utiliser à l'état des lieux d'entrée et à l'état des lieux de sortie pour comparer l'état de la voirie).

Les membres du comité technique complètent collectivement la liste des professionnels et des structures à inviter pour une réunion dédiée aux donneurs d'ordre, aux exploitants forestiers et aux transporteurs concernant la desserte et plus particulièrement la mise en place de ce mode opératoire.

Concernant la proposition d'organiser des réunions publiques pour « parler exploitation forestière » aux habitants d'une commune ou communauté de communes en cas de chantiers, les avis du comité technique sont partagés. Cette proposition est à creuser avec les élus et les professionnels (organisation de réunion sur demande, création d'un diaporama type pour les élus, etc.).

Benoit LECOMTE (Centre Régional de la Propriété Forestière) demande si un test du protocole est prévu avant son lancement. Samuel PONT répond qu'on peut prévoir une démonstration lors de la réunion de restitution, en complément des formations et en amont de la première année de mise en œuvre qui doit servir de test opérationnel avec un bilan et des améliorations du mode opératoire.

1.3 - Mise en place d'un annuaire des entreprises locales de la filière

Mathilde GUITTET présente le contexte et les objectifs de la création d'un annuaire des entreprises locales de la filière bois et liège ainsi que la méthodologie et le calendrier prévisionnel (cf. diapo 11 à 12). Ensuite, Mathilde GUITTET expose les propositions de contenu de cet annuaire pour avis et amendement des membres du comité technique (cf. diapo 13 à 14 ci-dessous).

Echanges au sein du comité technique

Les membres du comité technique s'accordent sur le fait qu'il faut garder une partie libre de description aux entreprises afin qu'elles puissent préciser leurs activités. En effet, il est complexe d'être exhaustif en faisant apparaitre toutes les prestations possibles, cela serait trop lourd et peu lisible pour le consommateur. C'est pourquoi des regroupements sont proposés mais aussi des ajouts.

Toutefois, avant de finaliser la liste définitive des activités « chapeau » et des spécificités des entreprises à faire apparaitre, plusieurs questions restent à creuser concernant le fonctionnement de l'outil « carte verte » où serait intégré l'annuaire des entreprises : comment apparaissent les filtres dans l'outil ? Peut-on rajouter des éléments dans les listes déroulantes après coup ? Est-il possible de créer des formulaires différents selon les types d'activités (spécificités différentes) ? Au sein de la fiche entreprise, est-ce qu'il ne peut apparaitre que les éléments renseignés (pour éviter des « trous ») ?

Mathilde GUITTET, après avoir échangé en interne au Pays Pyrénées-Méditerranée et avec le prestataire, travaillera à une nouvelle proposition des activités « chapeau » au regard des fonctionnalités de l'outil et sollicitera par mail le comité technique pour avis au travers d'un (ou plusieurs) formulaire(s) formalisé(s) à destination des entreprises.

D'autres questions ont été évoquées au sein du comité technique « Charte Forestière de Territoire » avec des premières propositions/solutions à mettre en place :

1/ Comment actualiser l'annuaire des entreprises ? => Chaque année un mail pourra être envoyé aux entreprises apparaissant dans l'annuaire afin de leur demander de mettre à jour leurs données. Toutefois, toutes ne joueront pas le jeu. Quelle incitation peut être mis en place ?

2/ Quelles entreprises peuvent s'inscrire ? => L'objectif principal de l'annuaire est de faire connaître les entreprises du territoire, c'est-à-dire celles ayant leur siège sur le périmètre du Pays Pyrénées-Méditerranée. Toutefois, d'autres entreprises françaises travaillent sur notre territoire donc sur quels critères peuvent-elles être intégrées (à noter que les entreprises espagnoles sont exclues) ? Réalisation de prestation sur le territoire au cours des 5 dernières années ? Soumission au comité technique ?

3/ Quelle place pour les organismes non lucratifs de conseil (type CRPF, CEN LR, etc.) ? => Plusieurs options ont été discutées (suppression des activités de conseil/expertise, ajout d'une partie institutionnelle au sein de l'annuaire, lien vers les sites nationaux des experts forestiers, etc.). Mathilde GUITTET étudiera les solutions retenues dans les annuaires déjà mis en place ailleurs.

1.4 - Outils de communication sur la forêt, ses enjeux, usages et acteurs

Mathilde GUITTET présente les deux outils de communication autour de la forêt qui vont être élaborés sur 2017/2018 à deux échelles différentes : d'une part, un kit de renseignement sous forme de fiches à l'échelle du Pays Pyrénées-Méditerranée (cf. diapo 15), et d'autre part, une exposition avec des outils interactifs à l'échelle du département des Pyrénées-Orientales (cf. diapo 16).

Echanges au sein du comité technique

Bruno FERRARIS (Communauté de Communes du Vallespir) demande quelle est la diffusion prévue du kit de renseignement. Mathilde GUITTET indique que les fiches seront mises en ligne sur le site Internet du Pays. Il sera tout à fait possible de les imprimer quand nécessaire, mais aussi de rechercher des financements pour en imprimer une plus grande quantité au sein d'une pochette. Bruno FERRARIS propose qu'une ou plusieurs fiches soient intégrées dans le bulletin intercommunal.

Bruno MARITON indique qu'il serait intéressant, en plus des acteurs de la forêt, de présenter les différents métiers de la forêt dans le kit de renseignement. Cela peut effectivement s'étudier, et Mathilde GUITTET précise qu'il est possible de prévoir une rubrique « Pour aller plus loin » dans chaque fiche pour mettre des liens vers des outils et sites partenaires permettant de compléter l'information.

2. Point d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire 2016/2021

Afin de faire le point sur l'état d'avancement de la Charte Forestière de Territoire, Mathilde GUITTET parcourt les tableaux de suivi du programme d'actions avec le comité technique (cf. tableaux d'avancement mis à jour et joints au présent compte-rendu). Après un an de mise en œuvre, 48 % des actions du programme d'actions sont actuellement terminées ou en cours de réalisation.

	Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C	Enjeu D	Total
Nb d'actions du programme	**23 (+4)**	**25 (+2)**	**35 (+12)**	**16 (+2)**	**99 (+20)**
Nb d'actions terminées	5	2	4	1	**12**
Nb d'actions en cours de réalisation	14	8	19	5	**46**
Etat d'avancement de réalisation	**70 %**	**37 %**	**48 %**	**33 %**	**48 %**
Nb d'actions en cours de montage	1	4	11	2	**18**

Echanges au sein du comité technique

Joseph GARRIGUE (Réserve Naturelle de la Massane) souligne l'importance des actions de conservation de la biodiversité et regrette que l'animation pour la mise en place d'un réseau d'ilots de vieilles forêts ne soit pas démarrée en complément de l'action d'identification de ces derniers portée par les Conservatoires d'Espaces Naturels.

Plus globalement, il s'interroge sur le manque d'efficacité à mettre en œuvre ce type d'actions - tous ces projets de protection et de conservation de la biodiversité ne trouvent pas de financements - et les moyens à améliorer (animation pour la recherche de financement, adéquation entre projets et maîtres d'ouvrage, volonté et portage par le Pays et les élus, etc.).

Mathilde GUITTET répond tout d'abord sur le premier point que le Pays attendait le lancement de l'action d'identification, qui a obtenu ses financements tout récemment en avril 2017 et dont la phase terrain va commencer dans l'été 2017, avant de commencer son travail d'animation. Bruno MARITON souhaiterait qu'un comité de suivi de l'action du CEN Languedoc-Roussillon soit mis en place (la demande sera transmise par Mathilde GUITTET auprès de Romain BOUTELOUP) et propose d'être le relai auprès des propriétaires forestiers privés si nécessaire.

Concernant la mise en œuvre des actions « biodiversité », le principal frein réside dans l'absence de financement. En effet, en 2016, la recherche de subvention s'est révélée infructueuse malgré la rencontre des différents services du Département, de la Région et de l'Etat (enveloppe limitée, structures et stratégies « biodiversité » en cours de fusion, priorité budgétaire à l'investissement, etc.) ainsi que la candidature à Territoire à Energie Positive à la Croissance Verte où seules les collectivités pouvaient émarger sur des projets d'investissement (la biodiversité ne faisant pas partie des thèmes prioritaires localement).

Au regard de ces échanges, l'ensemble du comité technique s'accorde sur le fait que la biodiversité fait partie des parents pauvres de la CFT. Mathilde GUITTET propose donc d'une part de soulever particulièrement ce point au comité des élus (dont font partie la Région et le Département), et d'autre part, de retourner à la rencontre des différents partenaires financiers pour étudier de nouvelles pistes de financement en espérant que les dispositifs auront évoluer.

Renaud PIAZZETTA indique que l'entreprise Diam a récemment organisé une journée auprès de ses clients vignerons pour promouvoir la filière liège et son bouchon du Roussillon. Une plaquette de communication a notamment été éditée et l'évènement a touché 35 professionnels.

Pascal GAULTIER demande s'il est possible de consulter le rapport d'étude sur les plantes et essences médicinales réalisé par MillePerthuis. Bruno MARITON indique qu'il en a eu connaissance en tant qu'administrateur de l'association mais la question sera posée à MillePerthuis pour avoir leur accord quant à la diffusion de ce rapport.

3. Actualités, questions et points divers en guise de conclusion du comité technique

Mathilde GUITTET propose aux membres du comité technique de faire part de leurs actualités. Renaud PIAZZETTA indique que l'Institut Méditerranéen du Liège va former les contrôleurs PEFC sur la suberaie et la filière liège les 14 et 15 juin 2017.

Pour conclure ce comité technique « Charte Forestière de Territoire », Mathilde GUITTET indique qu'un compte-rendu, assorti du diaporama et des tableaux de synthèse de l'état d'avancement du plan d'actions, sera envoyé pour relecture et validation aux membres du comité technique.

-oooOOOOOooo-

Compte-rendu validé par l'ensemble des membres du comité technique